

Compte rendu de la rencontre du comité consultatif des services aux EHDA tenue le 18 janvier 2022 à 19 h au CSSRN

Sont présents :

Mme Geneviève Beaulé, représentante de l'école La Source
Mme Audrey-Ann Chiasson, représentante de l'école de Granada
Mme Stéphanie Dubuc, représentante de l'école Notre-Dame-de-Protection
Mme Julie Gélinas, représentante du personnel de direction
M. Martin Grenier, directeur adjoint des Services éducatifs
Mme Aurélie Ritchot-Cyr, représentante de l'école Le Prélude
Mme Mireille St-Germain, représentante de l'école Notre-Dame-de-Grâce
Mme Isabelle Frelas, représentante de l'école de la Grande Ourse
Mme Geneviève Boucher, représentante du personnel enseignant au primaire
Mme Valérie Perron, représentante de l'école des Kekeko
Madeleine Leclerc, représentante du personnel professionnel

Sont absents :

M. Tommy Bédard, représentant de l'école Sacré-Cœur
Mme Nathalie Tremblay, représentante de l'école D'Iberville et présidente
Mme Isabelle Blais, représentante du CISSSAT
Mme Jessica Deraîche, représentante de l'école Entre-Lacs
Mme Sonia Paquette, représentante du personnel de soutien
Mme Julie Pelletier, représentante des écoles d'Évain
Mme Nathalie Prévost, représentante de l'école D'Alembert

1. Mot de bienvenue ;

Monsieur Grenier, directeur adjoint des Services éducatifs, souhaite la bienvenue à tous et remercie les membres de leur implication auprès du Comité.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. Lecture et adoption du dernier compte rendu (9 novembre 2021) ;

Le compte rendu est lu et adopté.

4. Comment ça va dans vos écoles? ;

Malgré la situation pandémique, les écoles sont créatives et bien actives pour les élèves sur le territoire du CSSRN. Fabrication de cadeaux, marché de Noël, collecte de denrées alimentaires sont quelques exemples d'activités vécus.

Malgré tout, certaines activités dans les écoles ont dû être remises à plus tard suite aux mesures particulières mises en place par le gouvernement la semaine avant les vacances de Noël.

À l'école de Kékéko, une zone de chameillage supervisé lors des récréations est mise en place.

Pour le centre de formation général des adultes, le projet d'économie circulaire fonctionne très bien.

L'école La Source met en place un système de tutorat entre les élèves.

En ce qui concerne l'école La Grande Ourse, les activités extérieures sont mises de l'avant et une semaine sous le thème de la bienveillance anime le milieu.

Une mention particulière est faite à l'école Notre-Dame-de-Grâce pour le soutien apporté aux enfants ayant des besoins particuliers en enseignement à distance.

5. Retour sur le comité de parents au CSSRN ;

Aucun suivi particulier.

6. Suivi sur le congrès de l'ITA ;

L'ITA va se retirer de l'organisation du congrès, car de nouveaux défis se présentent pour eux et elle doit restructurer son organisation.

7. L'assurance qualité qu'est-ce que sait? ;

L'assurance qualité est un processus qui a pour but de vérifier si le Centre de services scolaire maîtrise les critères de déclaration des codes de difficulté, puisque ces codes sont liés à des règles budgétaires. Il s'agit d'une mesure de saine gestion des fonds publics plutôt que d'une vérification de la réponse aux besoins des élèves qui est de la responsabilité du Centre de services scolaire. L'équipe-école doit présenter au CSSRN un dossier complet qui fait la démonstration que les critères de la demande de validation sont respectés. L'équipe de professionnels du CSSRN analyse la demande selon 3 conditions : les évaluations, les diagnostics ou les conclusions professionnelles liés au code de difficulté déclaré, les incapacités et limitations importantes sur le plan scolaire liées au code de difficulté déclaré et les mesures d'appui déjà mises en place.

8. Donner son avis au comité de répartition des ressources sur l'affectation des ressources financières pour les services à ces élèves ;

Monsieur Grenier présente les critères de répartition des ressources financières qui sont utilisées. Les critères favorisent d'abord l'aide aux élèves HDAA pour ensuite tenir compte de tous les élèves. Une dernière portion est utilisée pour la mise en place de services particuliers.

Le comité n'adresse aucune recommandation.

9. Informations diverses ;

Aucune information.

10. Questions diverses ;

Aucune question.

11. Courrier ;

Aucun courrier.

12. Date de la prochaine rencontre ;

La prochaine rencontre aura lieu le 8 mars 2022 à 19 h, par TEAMS.

13. Levée de l'assemblée.

L'assemblée est levée à 21 h.